

LE JOURNAL
DE LA FÉDÉRATION DU BÂTIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS DE LA LOIRE

#40

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2021

LES ÉCHOS

DE LA FÉDÉRATION DU BTP



MAISON
DU BTP



Didier BROSSE
Président de BTP Loire

Chers adhérents, chers collègues,

Il y a 12 mois, nous nous préparions à vivre une période inédite de cohabitation avec ce virus, allant de découverte en découverte sur notre façon de travailler, de gérer nos équipes et de piloter notre activité. Nous avons su, collectivement, surmonter ce défi pour nous adapter et prendre en compte cette situation sanitaire dans nos fonctionnements.

Et les chiffres en sont la preuve ! Toute la profession a su faire front pour relancer l'activité en limitant la baisse du Chiffre d'Affaires à moins de 10% dans le BTP, là où les prévisions promettaient des baisses de -15 à -20%.

En matière sociale, le maintien de l'activité et les dispositifs d'activité partielle ont permis de maintenir l'emploi salarié sur 2020, sans destruction.

Notre baromètre de suivi de l'activité locale atteste actuellement des carnets de commandes de 3 à 6 mois de visibilité pour un tiers des entreprises et globalement supérieur à 3 mois pour les deux tiers des entreprises, même si cela est moins évident pour les TP qui se situent plutôt entre 1 et 3 mois pour les trois quarts des entreprises.

Nous devons rester vigilants au regard de plusieurs indicateurs qui menacent :

- Fléchissement de l'activité sur le 1^{er} trimestre,
- Hausse des prix des matériaux en particulier l'acier, le cuivre, non féreux, bois de construction ou encore les isolants,
- Risque de pénurie et donc difficultés d'approvisionnement à venir.

Il est donc essentiel de redresser nos marges par des prix adaptés

Il est donc essentiel de redresser nos marges par des prix adaptés et un travail de fond sur nos prix de revient.

Je reste tourné vers l'avenir, combatif, pour aborder 2021 avec force et détermination, car il y a plusieurs raisons d'espérer :

Des plans de relance ambitieux

Les premiers projets de **FranceRelance** voient le jour en 2021 et vont combler le traditionnel trou d'air post-électoral. Les projets de réhabilitation et de rénovation énergétique permettent également d'assurer de l'activité et de la visibilité pour les entreprises du secteur.

Ce sont 104 projets pour la Loire représentant 32 millions d'euros de travaux portés par 56 maîtres d'ouvrage. Nous allons suivre le déploiement de ces projets avec l'appui de la cellule économique (CERC), car cela ne doit pas rester de simples effets d'annonce.

Les collectivités locales sont majoritairement en train d'accélérer la définition de leur programme de mandature.

Saint-Etienne Métropole lance son plan de relance économique pour accélérer et soutenir les projets des 53 communes :

Doté de 70 millions d'euros, le plan de relance prévoit de financer 3 dossiers par commune plafonnés à 3 M€ d'ici 2023 et une bonification des travaux de voirie de 10 M€.

Le Conseil départemental a voté de son côté un plan de relance de 15 millions d'euros, un budget qui vient s'ajouter aux investissements habituels.

Les montants sont ventilés entre des travaux de réhabilitation de bâtiment et des travaux publics.

Enfin, le secteur des particuliers s'annonce dynamique du fait des différentes mesures, en particulier **MaPrimeRenov**, et certaines obtenues de haute lutte par la FFB lors du débat sur le Projet de Loi de Finance 2021.

Des actions de fond avec les décideurs publics

Je m'emploie avec persévérance à demander aux donneurs d'ordres (collectivités locales, EPCI, conseil départemental, services de l'état, etc.) d'accélérer les processus d'instruction des Permis de Construire et l'attribution des marchés.

Ce dialogue avec les acteurs publics est vital pour notre filière ; il faut débloquer la lenteur chronique de la chaîne administrative des services instructeurs !

Une dynamique Formation et Emploi

Depuis septembre dernier, ce sont près de 1000 apprentis qui sont inscrits au BTP CFA Loire. Une progression dans un contexte hors norme ce qui montre bien que le BTP a su garder la tête froide ; nous croyons en l'avenir.

Les difficultés de recrutement restent un réel problème ; le GEIQ BTP 42 peut nous aider à trouver des candidats et des solutions de pré qualification des jeunes afin de réussir leur insertion (coffreurs bancheurs, couvreurs zingueurs, soliers moquettistes, ...).

Un besoin d'échanger et de se retrouver

Le BTP reste une affaire de rapports humains. Des rapports mis à mal depuis douze mois en raison de la situation sanitaire. Nous avons tenu à main-

tenir nos rencontres syndicales ; ce mois de mars, nous avons réunis nos chambres professionnelles en respectant bien évidemment les gestes barrières. Davantage de sujets marchés, la technique au cœur des métiers, formation, prévention, sont mes attentes pour ces rencontres. Votre présence nombreuse a montré que nous sommes sur la bonne formule.

Le chantier de réhabilitation de notre Maison du BTP

Enfin, nous avons démarré le 17 mars 2021 la rénovation de notre Maison du BTP.

C'est un chantier que nous voulons exemplaire. Nous avons ouvert la consultation à tous nos adhérents en les conviant le 18 février 2020 à la réunion plénière de présentation du projet.

Je me suis porté garant d'une sélection en toute transparence dans le plus strict respect des règles de consultation. Nous avons suivi les préconisations de l'équipe de maîtrise d'œuvre, conformes à nos exigences.

Fidèles à nos valeurs et nos combats, nous avons des critères ne faisant pas la part belle au moins disant : 40% Prix, 40% Technique, 20% sur l'implication dans les formations de la présélection, et un principe d'allotissement avec 14 lots au total.

Au final, le mieux disant a systématiquement été retenu, sur chaque lot et nous sommes dans l'enveloppe.

Près de 3,2 millions d'euros de travaux HT, avec 100 % d'entreprises locales, toutes adhérentes de notre Fédération ; c'est aussi de l'activité pour le territoire !

DATES IMPORTANTES

20/04/21

Réunion de section TP avec Loire Forez Agglomération

27/04/21

Réunion URSSAF sur le travail illégal

28/04/21

Réunion d'information sur l'Ecole Supérieur des Jeunes Dirigeants du Bâtiment

06/05/21

Réunion des chambres du pôle Clos Couverts

01/06/21

Formation « Optimiser la pratique des tablettes, smartphones, PC portables »

07/06/21

Formation « Amiante SS4 Recyclage encadrement mixte »

14/06/21

Formation « Amiante SS4 Recyclage opérateur »

MAISON DU BTP

LA FÉDÉRATION DU BTP DE LA LOIRE, SIÈGE D'UN CHANTIER EXEMPLAIRE DU LEAN ET DU BIM

Ce n'est pas un hasard si Saint-Etienne, ville UNESCO de design depuis plus de dix ans, voit éclore des initiatives techniques innovantes de belles factures.

La preuve, notre Maison du BTP de la Loire, entreprend sa rénovation via un chantier école d'envergure de 3,2 millions d'euros HT.

La localisation du bâtiment, qui jouxte le CFA Michel CLUZEL, deuxième plus important CFA de France, et dans un quartier en pleine mutation accueillant notamment l'école nationale supérieure d'architecture et le futur parc éco-sciences, a également contribué à l'émergence de ce projet fin 2017.

Nous avons souhaité faire de ce projet, pour nos adhérents, un démonstrateur intégrant à la fois

les processus du BIM, du Lean construction, sans oublier le design comme outil collaboratif et de co-conception.

L'ambition de ce chantier initié par les Présidents Thierry VIDONNE, puis Didier BROSSE, est simple : associer concrètement les entreprises adhérentes dans la nécessaire transformation numérique et organisationnelle de la filière grâce à ce projet de réhabilitation.

Pour mémoire, le BIM ou « Building Information Modeling », est un processus collaboratif dans lequel chaque acteur de la construction crée, renseigne et utilise une maquette numérique représentant les caractéristiques fonctionnelles et physiques de l'ouvrage, tandis que le Lean représente une nouvelle façon d'aborder le chantier en chassant toute forme de gaspillage.

« La Maison du BTP : une vitrine pour la profession sur notre territoire »



Le couplage de ces deux processus offre, en outre, la possibilité de répondre aux mesures de prévention du risque lié à la Covid-19 en optimisant l'organisation des coactivités et en limitant le nombre de salariés en un même lieu.

Pour parvenir à mener à bien ce projet ambitieux de réhabilitation d'un bâtiment de près de 4 000 mètres carrés sur six niveaux, notre Fédération du BTP de la Loire a mandaté une équipe de maîtrise d'œuvre locale et pluridisciplinaire, pour concevoir, dessiner et décrire un projet répondant à la demande. Elle est composée d'un architecte, d'un économiste, d'un bureau d'études, d'un BIM et d'un Lean managers ainsi que d'un designer.

À l'origine, une séance plénière de présentation générale du projet a été organisée le 18 février 2020, afin d'ouvrir la possibilité de candidater à tous les adhérents de la Fédération.

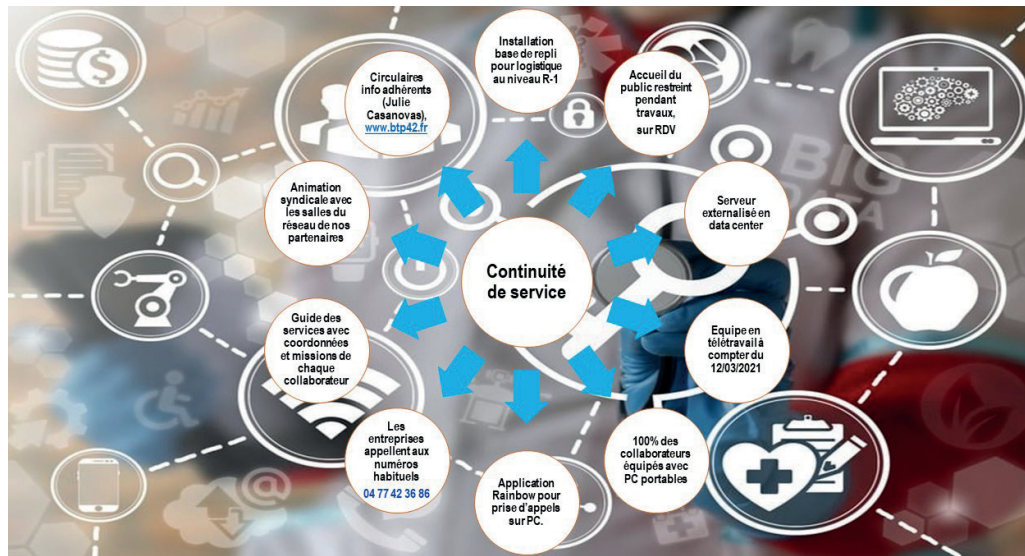
80 entreprises ont finalement participé et 25 (deux à trois par corps d'état) ont été présélectionnées pour répondre à ce chantier, lors de la première phase de l'appel d'offres.

Toutes ont bénéficié d'une formation financée par la Fédération du BTP de la Loire sur la mise en œuvre du Lean construction et du BIM. De la manipulation de la maquette numérique, à l'import et l'export de données en passant par la co-construction du planning, autant d'exercices pratiques qui ont permis aux candidats d'appréhender le chantier dans son ensemble et de travailler en collaboration.

Il est à noter que plusieurs niveaux de contribution ont été définis pour le BIM afin de montrer que ce processus est ouvert à l'ensemble des entreprises, artisanales ou de taille plus importante, quelque soit le corps d'état.

Le choix des entreprises lauréates à l'issue de la seconde phase de l'appel d'offres a été arrêté en février 2021 pour un démarrage des travaux dès le 17 mars 2021.

En plus des enjeux technologiques, la Maison du BTP se veut aussi un chantier exemplaire sur les



questions de performance énergétique, de sobriété environnementale et de tri des déchets.

Les travaux devraient, par ailleurs, permettre d'atteindre une très importante amélioration de l'étiquette énergétique du bâtiment, pour évoluer d'une étiquette D à une étiquette B.

Grâce au duo gagnant BIM/Lean : dix mois de travaux seront nécessaires au lieu des 18 mois prévus initialement pour que la Maison du BTP de la Loire redevienne un lieu de travail, fonctionnel, adapté aux usages de ses occupants, performant et novateur : une vitrine pour la profession sur notre territoire.

Source BâtiMétiers 62 – Mars 2021

- LISTE DES ENTREPRISES SELECTIONNEES -

**ABC BORNE
BOUDOL
BOULLIARD
CECOIA
DESBENOIT
GIROUDON
JOUBERT EQUIPEMENT
LANA
MALIA TP DEMOLITIONS,
REY
ROZIERES
VMV**

FORMATION

■ UNE NOUVELLE ÉQUIPE DE MANDATAIRES POUR RÉPONDRE À VOS ATTENTES

L'IFRBTP 42 a pour ambition d'intégrer la sécurité dans les compétences de tous les acteurs de l'entreprise, par des actions complémentaires en formation continue. Nous vous proposons ainsi des sessions aux différents Caces (dans le respect des exigences de la réforme applicable depuis le 01.01.2020), à la sécurité réseaux (AIPR), aux Travaux en hauteur /EPI, à l'utilisation d'échafaudages fixe et/ou roulant, aux habilitations électriques, à l'amiante en sous-section 4, à la SST...

L'IFRBTP 42 se positionne également sur les formations pour accompagner les chefs d'entreprises et l'encadrement intermédiaire dans les sujets relatifs à la gestion d'entreprise ou de situations de conflits, d'animation de réunions ou de gestion d'équipes. Les formations Qualipac, Qualibois et autres qualifications sont également proposées. Enfin des formations plus spécifiques tel que le BIM ou le LEAN sont à l'ordre du jour.

Nous continuons de vous accueillir pendant toute la durée des travaux de la Maison du BTP. Des salles sont mises à disposition au sein du CFA BTP de ST ETIENNE. Nous pouvons également vous proposer d'intervenir dans vos propres locaux, en session INTER ou INTRA et ce, dans le respect des consignes de sécurité sanitaires. Toutes les demandes seront étudiées afin d'optimiser les conditions d'organisation, en fonction des thématiques et des profils des stagiaires à former.

L'IFRBTP 42 continue également à diffuser chaque vendredi la liste des formations organisées dans les mois à venir. Vous pouvez consulter par ailleurs le site btp-loire.ffbatiment.fr pour prendre connaissance des circulaires avec les programmes détaillés des formations.

Nicole VILELA : 06 77 15 28 31

Assistante : Émilie MASSARDIER : 04 77 42 36 80

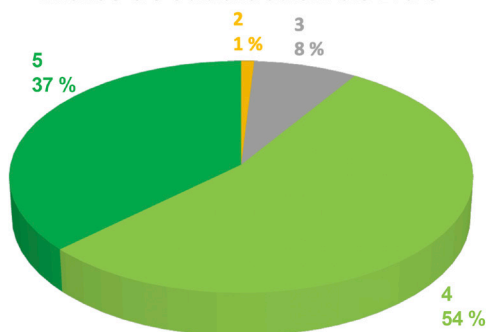
RÉSULTAT ENQUÊTE DE SATISFACTION

Nous vous remercions de votre confiance !

Dans notre dernière enquête, le taux global de satisfaction du rôle de la Fédération BTP Loire auprès de ses adhérents est de 91 %.

Lionel VILAS BOAS : 06 48 74 23 95

indice de satisfaction de 1 à 5



- 1 Très insatisfait
- 2 Insatisfait
- 3 Moyennement satisfait
- 4 Satisfait
- 5 Très satisfait

SOCIAL

■ MISE EN LIGNE DU BULLETIN OFFICIEL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 avait prévu la création d'un site internet centralisant l'ensemble des instructions et circulaires relatives à la législation applicable en matière d'allègements et de réductions de cotisations et contributions sociales (assiette, exonérations, exemptions et à terme recouvrement, contrôles et taxes spécifiques).

Ce site, issu de la collaboration entre la Direction de la sécurité sociale et l'ACOSS a récemment abouti avec la mise en ligne d'une première série de fiches thématiques.

La base documentaire numérique sera opposable à compter du 1er avril 2021 et mise à jour régulièrement par la Direction de la sécurité sociale et par le réseau des Urssaf.

Les trois principaux objectifs du BOSS sont :

- Permettre un accès plus facile au droit et une sécurité juridique plus grande pour les cotisants ;
- Assurer un accès plus simple au droit pour les organismes et experts du domaine du recouvrement ;
- Faciliter une meilleure diffusion et mise à jour en temps réel de la doctrine administrative.

Vous pouvez retrouver le Bulletin Officiel de la Sécurité Sociale à l'adresse suivante : <https://boss.gouv.fr/portail/accueil.html>

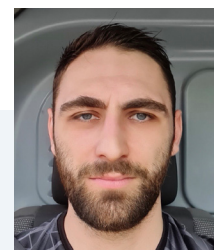
Matthieu PORTAFAIX : 06 33 60 75 26

ADHÉSIONS

■ BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS DE BTP LOIRE !

Durant ce 1^{er} trimestre 2021, 15 entreprises ont rejoint la Fédération du BTP :

- Ent. GUIGAL CARRELAGE
- Ent. PITIOT PÈRE ET FILS
- Ent. FAYOLLE MACONNERIE
- Ent. MOUNIER PISCINE MACONNERIE
- Ent. ACTION CONCEPT MENUISERIE
- Ent. DUPUY TRAITEMENT
- Ent. SERRURERIE METALLERIE DU ROANNAIS
- Ent. DV HOLDING
- Ent. SOLS LOIRE AUVERGNE
- Ent. POTAIN TP
- Ent. NEOABITA
- Ent. DUVION FINANCIERE
- Ent. HVAC SOLUTIONS
- Ent. DIAG ATLAS CONCEPT
- Ent. PROFIL ESPACE



CARRELAGE GUIGAL - M. Kevin GUIGAL
Artisan Carreleur - Co-gérant

Pourquoi avoir rejoint la Fédération du BTP ?

« Venant de créer ma société en Février 2021, l'intérêt pour moi d'adhérer à la Fédération BTP Loire était de trouver un véritable appui pour la gestion de mon entreprise.

Je ne suis donc plus seul en cas de problème (juridique, social, formation...) et les permanents de la Fédération sont là pour m'accompagner et me transmettre les réponses dont j'ai besoin pour avancer sereinement. »

Lionel VILAS BOAS : 06 48 74 23 95

INFOS SERVICES

■ CONTINUITÉ DE SERVICES PENDANT LES TRAVAUX

Comme annoncé depuis quelques mois, les travaux de la Maison du BTP ont débuté le Lundi 15 Mars et ce pour une durée de 10 mois environ.
Toute l'équipe de la Fédération BTP Loire met tout en œuvre pour que cette rénovation globale du bâtiment n'ait pas d'impact sur la continuité de service.

Le contact général reste inchangé, vous pouvez contacter l'accueil standard aux horaires d'ouverture habituels (8h-12h et 14h-18h sauf le vendredi jusqu'à 16h) pendant toute la durée des travaux :

Catherine AULAGNE au 04 77 42 36 86 ou aulagnec@d42.ffbatiment.fr

L'accueil du public sera restreint et ne se fera que sur rendez-vous.

Vous pouvez aussi nous contacter de préférence sur **les lignes directes, sur les téléphones portables ou bien par mails.**

L'information habituelle sera assurée par les **circulaires** émises par **Julie CASANOVAS.**

Vous retrouverez l'ensemble des circulaires et informations sur l'espace adhérent de notre site internet : **www.btp42.fr**

L'animation syndicale sera maintenue avec des réunions organisées dans les salles mises à disposition par nos partenaires et ce dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Enfin, l'IFRBTP 42 assure son activité de formation dans des salles mises à disposition par le BTP CFA (rue de l'apprentissage).

Des circulaires formations seront diffusées chaque vendredi avec l'ensemble des programmations en cours ou à venir.

L'ensemble de l'équipe sera mobilisée pour vous accompagner et nous restons disponibles pour toute information complémentaire.

UN ORGANISME

■ BTP BANQUE



Créée en 1919 à l'initiative des Chambres Syndicales du Bâtiment et des Travaux Publics, BTP Banque, filiale du Groupe Crédit Coopératif depuis 1996, est dédiée depuis 100 ans aux entreprises et aux institutionnels du BTP. Grâce à un réseau de 40 centres d'affaires, BTP Banque est présente au sein des territoires et développe avec sa clientèle une vraie proximité.

BTP Banque se consacre aux PME du BTP, du gros œuvre au second œuvre, du terrassement et travaux de viabilité aux ouvrages d'art. Partenaire reconnu de plusieurs milliers d'entreprises, BTP Banque propose une large gamme de produits et de services bancaires et financiers, du produit classique au produit sur mesure pour répondre au mieux aux besoins spécifiques de ses clients.

BTP Banque accompagne les entreprises en matière de financement du cycle d'exploitation, de crédits court terme en s'appuyant notamment sur la cession de créances des marchés de travaux, publics ou privés. Elle propose un service caution élargi à tous les champs d'application du secteur (retenue de garantie, restitution d'acompte, garantie de paiement des sous-traitants, contre-garanties...) ainsi qu'une large gamme de télé-services (Banque à distance, télétransmission d'opérations bancaires...) qui permettent de faciliter la gestion des flux.

BTP Banque accompagne les PME dans les financements Moyen et Long terme ainsi que dans les opérations de financement d'investissements publics avec les Partenariats Public Privé.

Les équipes de notre centre d'affaires stéphanois qui rayonne sur la Loire se tiennent à votre disposition : **Noémie Da Silva : 07 64 49 35 02**

Nelly Piotr, directrice centre d'affaires régional BTP Banque : 06 19 92 85 54
Plus d'informations sur : **www.btp-banque.fr**

ÉVÈNEMENT

■ FORMATION SOLIER MOQUETTISTE

Sous l'impulsion de la chambre professionnelle du sol, BTP Loire et l'IFRBTP, accompagnés de chefs d'entreprise du secteur et de nos partenaires emploi, ont travaillé sur la mise en place d'une formation adaptée répondant aux besoins du métier. Cette formation et son calendrier sont le fruit d'un travail collectif qui permettra de former une douzaine de candidats au titre pro solier moquettiste avec le centre de formation des compagnons du devoir.

Parallèlement nos partenaires de l'emploi, le Geiq BTP 42, Toma intérim et Ergalis Selpro, sélectionnent des candidats sur la base de leur aptitude et de leur savoir-être, afin de les présenter aux entreprises qui souhaiteraient prendre un candidat.

Contact IFRBTP : **Nicole VILELA - 06 48 74 23 95 - vilelan@d42.ffbatiment.fr**

Contact BTP Loire : **Philippe BOUCHE - 06 82 86 17 73 - boucheph@d42.ffbatiment.fr**

Je, soussigné :

Né(e) le : | | | | | | | | | | À :

Agissant pour le compte de (raison sociale) : Nom propre SA SARL SNC EURL SAS

En qualité de (artisan, gérant...): Date de création : | | | | | | | | | |

Numéro SIRET : Code APE :

Adresse du siège :

Code postal : | | | | | | Ville :

Téléphone : | | | | | | | | | | Fax : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Email :

Nature de l'activité principale : Cachet et Signature

Secondaire :

Nombre actuel de salariés :

Emplacement réservé à BTP Loire
 Validation du Président de la Fédération
du Bâtiment et des Travaux Publics de la Loire

Fait à :

Le : | | | | | | | | | |



3 QUESTIONS À...

■ STÉPHANIE DORLEANS

Bonjour Stéphanie, je vous laisse vous présenter.

J'ai 48 ans je suis maman de 3 enfants, 2 filles et 1 garçon, âgés de 18, 14 et 12 ans.

Je suis conjointe collaboratrice au sein de l'entreprise Menis plâtrerie peinture ou je travaille depuis 12 années auprès de Christophe mon mari. L'entreprise est implantée depuis 2 générations à Saint-Nizier-sous-Charlieu au nord de Roanne, elle emploie 14 salariés et travail dans un périmètre de 50 kms environ autour de chez nous.

Nos clients sont essentiellement des particuliers, qui, fidèles nous font confiance et nous confient leurs travaux de rénovation, mais nous répondons également à quelques appels d'offres sur notre commune et aux environs quand l'occasion se présente.

Pouvez-vous nous parler du travail et de la vie d'une conjointe collaboratrice ?

Disons pour être honnête que conjoint collaboratrice est avant tout un statut et que j'ai finalement la vie de toutes les épouses d'artisan qui travaillent dans l'entreprise.

Concrètement je m'occupe de la partie administrative de l'entreprise, facturation, suivi des règlements, réception des commandes, courriers et réponses aux nombreuses sollicitations que nous pouvons avoir ainsi qu'à toutes les démarches de plus en plus lourdes et nombreuses qui nous sont demandées, dossiers de qualification, document unique, RGE, prime CEE...

Pour autant ce qu'il faut retenir c'est la passion d'exercer à deux et de

faire vivre l'entreprise familiale, de surmonter les difficultés, qu'elles s'appellent Covid, gestion du planning, ou encore relation avec les compagnons ou imprévus de chantiers, bref le quotidien.

De plus, conjuguer cela avec la vie de famille, les repas, les courses en période de couvre-feu, l'école des enfants, leurs activités, BMX, gymnastique, vous voyez je vis finalement une vie de femme ordinaire celle de toutes les femmes.



Vous êtes également investie au sein de la chambre des métiers et de l'artisanat ?

« Tu verras Stéphanie on a un truc sympa à te proposer qui ne prend pas trop de temps et qui te plaira », c'est ce que m'a un soir de juin 2016 proposer Georges Dubesset alors candidat à la présidence de la chambre de métiers. C'est comme cela que je me suis retrouvé 2^{ème} de la liste « Fiers d'être Artisans » et secrétaire de la CMA Loire après notre belle victoire et aussi élue Régionale CRMA.

Georges disait vrai sur l'aspect passionnant de la mission. Par contre il a minimisé le mot « peu de temps », puisque je consacre en moyenne une bonne journée par semaine à la mission qu'il m'a confiée.

Mais sincèrement, représenter les couleurs de l'artisanat en pays Roannais, défendre les savoir-faire locaux, la valeur travail trop souvent usurpée et notre fierté de faire vivre et travailler des hommes et femmes sur des projets communs constituent vraiment une formidable expérience. C'est pour cette raison aujourd'hui au regard du travail accompli par cette équipe durant ces 6 ans que je me sens fière d'être Roannaise et Artisan.

Affranchir
au tarif
en vigueur



FÉDÉRATION DU BTP DE LA LOIRE
17, RUE DE L'APPRENTISSAGE
BP 80045
42002 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 1

#40

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2021